



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 13 décembre 2012 à 10 h 30**

**Centre récréatif Rivière-des-Prairies
7650, boulevard Maurice Duplessis**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction du bureau d'arrondissement

Ouverture de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 13 décembre 2012.

10.02 Ordre du jour

CA Direction du bureau d'arrondissement

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 13 décembre 2012.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

20 – Affaires contractuelles

20.01 Contrat de construction

CA Direction des travaux publics - 1120443014

Autorisation d'une dépense de 91 033,02 \$, taxes incluses, pour la construction et l'installation de trois jeux de bocce au parc Dollard-Morin (La Valinière/Maurice-Duplessis) et octroi d'un contrat, pour ce faire, à la firme Les Paysagistes Damiano inc. (9045-6823 Québec inc.) au montant de 88 033,02 \$, taxes incluses, conformément aux documents de la soumission déposée numéro RP-12-PARC-52 (8 soumissionnaires).

<i>District(s):</i>	Rivière-des-Prairies
<i>Charte montréalaise des droits et responsabilités:</i>	Art. 22 b) aménager des parcs, des infrastructures de loisir, d'activité physique et de sport de qualité, répartis équitablement en fonction des besoins évolutifs des milieux de vie

20.02 Autres affaires contractuelles

CA Direction des services administratifs - 1125956005

Autorisation d'une dépense additionnelle de 9 142,22 \$, taxes incluses, pour la réalisation de travaux contingents dans le cadre du contrat accordé à la firme Entreprises Ricbo inc., majorant ainsi le montant total du contrat de 235 016,25 \$ à 244 158,47 \$, taxes et contingences incluses, dans le cadre de l'appel d'offres public no RP-DSA12-008.

District(s): Rivière-des-Prairies

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Autorisation de dépense

CA Direction des travaux publics – 1120443021

Autorisation d'une dépense de 86 231,50 \$, taxes incluses, pour des travaux d'infrastructures reliés à l'enfouissement du réseau de télécommunication Bell et autorisation d'une dépense de 118 300,87 \$, taxes incluses, pour des travaux d'infrastructures reliés à l'enfouissement du réseau de télécommunication Vidéotron, requis pour l'alimentation des bâtiments limitrophes au boulevard Saint-Jean-Baptiste au sud de la rue Notre-Dame est, les rues Saint-Joseph et Bellerive entre le boulevard Saint-Jean-Baptiste et la rue Sainte-Anne et la rue Sainte-Anne entre Bellerive et Saint-Joseph et la rue Saint-Joseph, dans le secteur du Vieux-Pointe-aux-Trembles, qui seront effectués respectivement par Bell et par Vidéotron afin de permettre aux fournisseurs de réseau de poursuivre à l'étape de réalisation des travaux, octroi d'un contrat de 86 231,50 \$, taxes incluses, à Bell pour les travaux d'enfouissement du réseau de télécommunication et octroi d'un contrat de 118 300,87 \$, taxes incluses, à Vidéotron pour les travaux d'enfouissement du réseau de télécommunication.

30.02 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Direction des travaux publics - 1124939006

Dotation des équipements de protections latérales pour les camions admissibles dans le cadre de la Campagne Jessica.

30.03 Budget - Autorisation de dépense

CA Direction du bureau d'arrondissement – 1124860022 ADDENDA

Modification de la résolution numéro CA12 30 12 0434, afin que la contribution financière de l'organisme porteur du Magasin-Partage de Rivière-des-Prairies soit indiqué dans la résolution, tel qu'il suit :« 1 000 \$ au Centre de promotion communautaire Le Phare inc., pour le Magasin-Partage de Rivière-des-Prairies ».

40 – Réglementation

AVIS DE MOTION ET PREMIER PROJET

40.01 Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1123469054

Avis de motion et adoption du premier projet du règlement numéro RCA09-Z01-017 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel qu'amendé) de manière à agrandir la zone 451 à même la zone 449 » - District de Pointe-aux-Trembles.

District(s): Pointe-aux-Trembles

40.02 Règlement - Autre sujet

CM Direction du bureau d'arrondissement - 1124860023

Demande au gouvernement de modifier les limites territoriales de la Ville et de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et recommander au conseil municipal d'adopter un règlement décrétant l'annexion d'un territoire non organisé étant une partie du fleuve Saint-Laurent et de l'île de la Batture, à la Ville de Montréal et à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

40.03 Règlement - Autre sujet

CG Direction d'arrondissement – Grands projets – 1120443018 **(EN PROJET)**

Demande au conseil d'agglomération d'adopter un règlement modifiant le Règlement d'agglomération sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (RCG 09-023) afin d'y ajouter une partie de la rue Notre-Dame Est.

40.04 Règlement - Autre sujet

CM Direction d'arrondissement – Grands projets – 1120443019 **(EN PROJET)**

Demande au conseil municipal d'adopter un règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (R.R.V.M., chapitre S-6.01) afin d'y ajouter une partie du boulevard Saint-Jean-Baptiste et des rues Bellerive, Notre-Dame Est et Sainte-Anne

PIIA

40.05 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1126088006

Demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 166 de la section 24 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel que demandé), des plans visés par la transformation de l'affichage pour le commerce situé au 12886, rue Sherbrooke Est.

District(s): Pointe-aux-Trembles

40.06 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1126088008

Demande d'amendement de la résolution CA12 30 040111 adoptée par le conseil d'arrondissement le 3 avril 2012, ainsi que tous les amendements apportés à cette résolution par la suite, afin d'approuver, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 13 du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA03-11009, tel qu'amendé), la modification des plans relatifs à l'apparence du bâtiment pour la propriété commerciale autorisée par la résolution numéro PP-71, situé au 7685, boulevard Maurice-Duplessis, sur le lot projeté 1 058 759.

District(s): La Pointe-aux-Prairies

40.07 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises -

Demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 28 de la section 3 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), des plans relatifs à l'implantation, à l'architecture des bâtiments et à l'aménagement des terrains pour deux (2) bâtiments résidentiels jumelés prévus aux 12379-81-83 et 12387-89-91, rue Trefflé-Berthiaume, sur les lots 4 728 362 et 4 728 363, dans la phase VI du projet résidentiel du Faubourg Pointe-aux-Prairies.

District(s): La Pointe-aux-Prairies

40.08 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1123469048

Demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 28 de la section 3 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), des plans relatifs à l'implantation, à l'architecture des bâtiments et à l'aménagement des terrains pour deux (2) bâtiments résidentiels jumelés prévus aux 12395-97-99 et 12403-05-07, rue Trefflé-Berthiaume, sur les lots 4 728 360 et 4 728 361, dans la phase VI du projet résidentiel du Faubourg Pointe-aux-Prairies.

District(s): La Pointe-aux-Prairies

40.09 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1123469049

Demande d'amendement, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 13 du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA03-11009), de même qu'à l'article 166 de la section 24 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), de la résolution numéro CA12 30 09 0305 visant l'approbation des plans relatifs à l'apparence du bâtiment et à l'aménagement du terrain dans le cadre des travaux de transformation autorisés par la résolution sur le projet particulier numéro PP-76, pour la propriété commerciale, située aux 1300-1400, boulevard Saint-Jean-Baptiste, sur le lot 1 093 085 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

District(s): Pointe-aux-Trembles

40.10 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1123469050

Demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 166 de la section 24 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), des plans relatifs à l'installation de deux (2) enseignes au sol et de 17 enseignes à plat, pour la propriété commerciale, située aux 1300-1400, boulevard Saint-Jean-Baptiste, sur le lot 1 093 085.

District(s): Pointe-aux-Trembles

40.11 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1126088009

Demande d'amendement de la résolution CA08 30 11 0479 adoptée par le conseil d'arrondissement le 4 novembre 2008, ainsi que tous les amendements apportés à cette résolution par la suite, afin d'approuver, pour la construction du bâtiment résidentiel unifamilial projeté sur le lot 4 734 094, situé au 12432, avenue du Fief-Carion, dans la phase IV du projet résidentiel Faubourg de la Pointe-aux-Prairies, l'architecture du modèle « Mendoza », les matériaux et l'aménagement du terrain, le tout, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 28 de la section 3 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé).

District(s): La Pointe-aux-Prairies

40.12 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1120826025

Demande d'approbation, dans le cadre de la procédure des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 166 de la section 24 du Règlement sur les PIIA de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel que demandé), des plans de réfection d'une marquise et le changement de couleur de divers éléments architecturaux sur un bâtiment commercial situé au 12653, rue Sherbrooke Est.

District(s): Pointe-aux-Trembles

40.13 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1123469051

Demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), conformément à l'article 178 de la section 26 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), des plans relatifs à l'apparence et à l'implantation d'un projet de transformation du bâtiment principal situé au 9900, boulevard Maurice-Duplessis, sur le lot numéro 1 509 401 cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

District(s): La Pointe-aux-Prairies

40.14 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1123469053

Demande d'amendement de la résolution CA05 11 10 0400 adoptée par le conseil d'arrondissement le 4 octobre 2005, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 28 de la section 3 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel que demandé), visant l'approbation des plans relatifs à l'apparence du bâtiment, à l'implantation et l'aménagement du terrain pour la construction d'un bâtiment résidentiel unifamilial projeté sur le lot projeté portant le numéro 5 186 727, au 12515, avenue du Fief-Carion, dans la phase I du projet résidentiel Faubourg de la Pointe-aux-Prairies.

District(s): La Pointe-aux-Prairies

40.15 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1126088010

Demande d'amendement de la résolution CA06 30 11 0475 adoptée par le conseil d'arrondissement le 7 novembre 2006, ainsi que tous les amendements apportés à cette résolution par la suite, afin d'approuver, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 57 de la section 7 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), des plans relatifs à l'implantation, à l'architecture du bâtiment et à l'aménagement du terrain pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé prévu au 12203, rue Marie-Anne-Tison, sur le lot 4 523 757, dans le secteur de développement résidentiel du Ruisseau Pinel.

District(s): La Pointe-aux-Prairies

40.16 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises -

Demande d'amendement de la résolution CA06 30 11 0475 adoptée par le conseil d'arrondissement le 7 novembre 2006, ainsi que tous les amendements apportés à cette résolution par la suite, afin d'approuver, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 57 de la section 7 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel que demandé), des plans relatifs à l'implantation, à l'architecture du bâtiment et à l'aménagement du terrain pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé prévu au 12223, rue Marie-Anne-Tison, sur le lot 4 523 752, dans le secteur de développement résidentiel du Ruisseau Pinel.

District(s): La Pointe-aux-Prairies

40.17 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises -

Demande d'amendement de la résolution CA06 30 11 0475 adoptée par le conseil d'arrondissement le 7 novembre 2006, ainsi que tous les amendements apportés à cette résolution par la suite, afin d'approuver, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 57 de la section 7 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), des plans relatifs à l'implantation, à l'architecture du bâtiment et à l'aménagement du terrain pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé prévu au 12199, rue Marie-Anne-Tison, sur le lot 4 523 758, dans le secteur de développement résidentiel du Ruisseau Pinel.

District(s): La Pointe-aux-Prairies

40.18 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1126088013

Demande d'amendement de la résolution CA06 30 11 0475 adoptée par le conseil d'arrondissement le 7 novembre 2006, ainsi que tous les amendements apportés à cette résolution par la suite, afin d'approuver, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 57 de la section 7 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel que demandé), des plans relatifs à l'implantation, à l'architecture du bâtiment et à l'aménagement du terrain pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé prévu au 12227, rue Marie-Anne-Tison, sur le lot 4 523 751, dans le secteur de développement résidentiel du Ruisseau Pinel.

District(s): La Pointe-aux-Prairies

40.19 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1126088014

Demande d'amendement de la résolution CA06 30 11 0475 adoptée par le conseil d'arrondissement le 7 novembre 2006, ainsi que tous les amendements apportés à cette résolution par la suite, afin d'approuver, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 57 de la section 7 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel que demandé), des plans relatifs à l'implantation, à l'architecture du bâtiment et à l'aménagement du terrain pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé prévu au 12219, rue Marie-Anne-Tison, sur le lot 4 523 753, dans le secteur de développement résidentiel du Ruisseau Pinel.

District(s): La Pointe-aux-Prairies

40.20 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1126088015

Demande d'amendement de la résolution CA06 30 11 0475 adoptée par le conseil d'arrondissement le 7 novembre 2006, ainsi que tous les amendements apportés à cette résolution par la suite, afin d'approuver, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 57 de la section 7 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), des plans relatifs à l'implantation, à l'architecture du bâtiment et à l'aménagement du terrain pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé prévu au 12231, rue Marie-Anne-Tison, sur le lot 4 523 738, dans le secteur de développement résidentiel du Ruisseau Pinel.

District(s): La Pointe-aux-Prairies

40.21 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1126088004

Demande d'amendement de la résolution CA06 30 11 0475 adoptée par le conseil d'arrondissement le 7 novembre 2006, ainsi que tous les amendements apportés à cette résolution par la suite, afin d'approuver, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 57 de la section 7 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01), des plans relatifs à l'implantation, à l'architecture du bâtiment et à l'aménagement du terrain pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé prévu au 12207, rue Marie-Anne-Tison, sur le lot 4 523 756, dans le secteur de développement résidentiel du Ruisseau Pinel.

District(s): La Pointe-aux-Prairies

51 – Nomination / Désignation

51.01 Nomination / Désignation

CA Direction des services administratifs - 1122700009

Approbation de la nomination de Richard Joseph à titre de directeur par intérim de l'Aménagement urbain et services aux entreprises à compter du 7 janvier 2013.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction du bureau d'arrondissement

Levée de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 13 décembre 2012.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 27
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 2
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 1